

Les étangs languedociens sont-ils condamnés ?

Dalmasso A., Delbos C.

La maîtrise des ressources naturelles

Paris : CIHEAM

Options Méditerranéennes; n. 17

1973

pages 90-97

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010507>

To cite this article / Pour citer cet article

Dalmasso A., Delbos C. **Les étangs languedociens sont-ils condamnés ?**. *La maîtrise des ressources naturelles*. Paris : CIHEAM, 1973. p. 90-97 (Options Méditerranéennes; n. 17)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Alain DALMASSO
Christian DELBOS
Géographes

Les étangs languedociens sont-ils condamnés ?

Les photographies illustrant cet article nous ont été communiquées par les auteurs.

L'originalité de la Côte Languedocienne est tout entière dans la juxtaposition, dans la symbiose de deux éléments : le sable et l'eau.

Au contact des plages infinies et de la mer, se superpose, s'ajoute en amplifiant l'image, la présence d'étangs littoraux, plans d'eau aux dimensions variables, contrepoints de la Méditerranée.

Le rivage antique où accostaient vaisseaux phéniciens, grecs et romains, se trouve aujourd'hui éloigné de la mer. L'apport important d'alluvions, pour l'essentiel d'origine rhodanienne, a au cours des siècles créé un nouveau littoral, intercalant entre l'ancien et le nouveau, un chapelet d'étangs.

Longtemps, l'homme s'est tenu à l'écart du rivage. Ses activités, ses villes se sont développées au cœur de la plaine sublittorale. Les difficultés d'accès, la malaria due à l'insalubrité des étangs sont à l'origine de cet état de fait.

Puis, soit par besoin, comme par exemple la création du port de SETE au XVII^e Siècle pour servir de débouché maritime au Canal du Midi reliant l'Atlantique à la Méditerranée, soit par amélioration des conditions sanitaires, tant sur le domaine préventif : insecticides, que curatifs : médecine, l'occupation du littoral a été réalisée. D'abord fragmentaire, ponctuelle, cette occupation s'est rapidement généralisée en particulier au cours des 25 dernières années. Des routes ont été tracées, prélude à l'implantation des hommes, l'habitat a suivi ; maisons individuelles puis ensembles collectifs, corrélativement les activités ont entraîné l'établissement de ports de pêche ou de commerce, et de plateformes industrielles.

La sauvegarde naturelle anéantie, les étangs se retrouvent cernés, menacés. Sont-ils irrémédiablement condamnés ? L'aménagement touristique du littoral, l'évolution démographique, le renforcement de l'urbanisation, l'industrialisation comme les nécessités d'emprise des infrastructures des voies de communications obligent aujourd'hui d'abord à s'interroger, ensuite à faire un choix, enfin à appliquer des solutions efficaces.

Menacés, les étangs littoraux le sont tout au long de la côte languedocienne, mais plus encore entre le CAP D'AGDE et le Petit Rhône. Là, en effet s'exercent les plus fortes pressions dues à la présence des villes les plus peuplées du Languedoc, à la densité démographique

dont le poids s'accroît sans cesse, à l'immigration rurale et extra-régionale toujours vive, aux créations de la Mission d'Aménagement du Littoral Languedoc - Roussillon des deux unités touristiques de la GRANDE MOTTE et du CAP D'AGDE, unités touristiques dont les travaux entrepris sont très avancés.

Du CAP D'AGDE au Petit Rhône, en arrière d'un cordon sablonneux, exception faite des deux points d'ancrage que constituent le CAP D'AGDE d'origine volcanique et le MONT ST CLAIR d'origine calcaire, au pied duquel s'est développé SETE, s'étale sur une profondeur n'excédant pas cinq kilomètres une série d'étangs qui ont nom : Etang de THAU, d'INGRIL, de VIC, d'ARNEL, de PIERRE BLANCHE, de PREVOST, du GREC, de MEJEAN, de MAUGUIO ou de l'OR, du PONANT, du REPAUSSET et enfin entre l'embouchure du VISTRE et du Petit Rhône un ensemble où se dessinent plusieurs étendues d'eau que l'on regroupera ici sous le nom d'étang du ROI.

L'agression dont les étangs ont été victimes peut non se justifier, mais du moins s'expliquer. Outre la méconnaissance du fait écologique et de ses interactions sur les activités et le cadre de vie humain, comme sur l'homme, trois facteurs s'opposaient au maintien des étangs. En premier lieu, la carte montre avec évidence comment le chapelet des étangs constitue une barrière naturelle entre la plaine où se concentraient activité et peuplement, et le littoral marin. Occuper le littoral impliquait l'empiètement sur les étangs au moins pour l'implantation des assises des voies de communication. L'extension de l'occupation du littoral, le développement des diverses activités humaines se sont trouvés en opposition avec le maintien des étangs dans leur intégralité. Selon la demande d'espace, des remblaiements partiels ou totaux ont été nécessaires. Ainsi les étangs de MEJEAN, de MAUGUIO ont peu été touchés, par contre l'Etang des EAUX BLANCHES, placé entre l'Etang de THAU et d'INGRIL, est aujourd'hui rayé des cartes, car le besoin de SETE et la géographie ont imposé le remblaiement.

En second lieu, la stagnation et le crouppissement de l'eau favorisant la prolifération des moustiques ont contribué à l'essor des maladies paludéennes. La



Bouzigues et ses parcs à huîtres

Malaria retarda pendant des siècles le peuplement. Grâce à la démostication réalisée sous l'impulsion de la Mission d'Aménagement du Littoral Languedoc - Roussillon l'insalubrité fait partie des souvenirs. Mais de ce passé malsain découle un sentiment de désaffection, de rejet, voire d'opposition. L'étang reste source de maladies, sa disparition devient non une perte mais une nécessité, un bien. Les mentalités évoluent toujours moins vite que la science et les techniques. Changer un tel état d'esprit demande des années et l'apport de mentalités extérieures, non marquées par d'anciennes et fausses idées.

En troisième lieu, le spectacle de la mer, les mythes engendrés, les répercussions sur la psychologie humaine sont tels que la comparaison mer - étangs s'est faite au détriment de ces derniers. Il n'y a pas eu perception de l'ensemble mer - étang mais séparation, ce qui ne correspond pas à la réalité.

DOIT-ON CONSERVER LES ÉTANGS LITTORAUX ?

Admettre que le milieu naturel dans lequel vit l'homme puisse être stabilisé, que puisse être obtenu un statu quo serait admettre que les rapports entre l'homme et son milieu soient stables ce qui signifierait la fin de l'aventure humaine. Nous devons considérer l'évolution du milieu naturel comme un fait inévitable.

Si la conservation d'un milieu n'a pas d'autre but que la préservation de tel élément naturel pris isolément, l'intérêt est nul ; de même la dégradation, le sacage, la destruction systématique ne peuvent être favorables à l'homme. L'essentiel est d'assurer un échange entre l'homme et son milieu naturel, un échange constructif qui prend toute sa valeur et

sa signification dans l'intégration de l'homme et du milieu afin de permettre un épanouissement physiologique et psychique.

Le destin des étangs littoraux est entièrement entre les mains de l'homme. Aujourd'hui, les techniques auxquelles nous avons abouti, offrent la possibilité sans grande difficulté, sauf peut-être pour l'Etang de THAU, de conquérir de l'espace, soit par assèchement soit par comblement.

Beaucoup, en effet, voient là un moyen de facilité, l'extension de l'habitat ou des zones d'activités. Mais cette domination, cette tyrannie de l'homme sur son milieu aboutit à quoi ?...

Quelle piètre utilisation et quelle irréversible dégradation ! Les étangs littoraux ne peuvent être évalués et chiffrés uniquement en surface et en profondeur. Il faut les replacer dans l'ensemble du milieu naturel dont ils assurent l'équilibre, tenir compte de leur importance dans la vie économique et ajouter la valeur psychologique qu'ils représentent pour l'homme.

Les étangs, avec leur faible profondeur, sont des cadres favorables au développement de la faune et de la flore. Les anguilles y trouvent un lieu de prédilection et leur pêche est un apport valable pour l'économie, de même la conchyliculture dans l'étang de THAU. De plus, les étangs jouent un rôle important dans la vie du plateau continental méditerranéen ; par les graus (*), des masses considérables de matières nutritives sont véhiculées vers la mer pour l'alimentation des poissons et crustacés. Plusieurs espèces, les loups de mer par exemple, se reproduisent dans les étangs ; la disparition des étangs littoraux entraverait la vie de la mer Méditerranée ; une chute sensible du tonnage pêché en découlerait.

On peut imaginer une récupération d'espaces aujourd'hui submergés. Des

contraintes spatiales seraient supprimées, mais que resterait-il de la Côte Languedocienne ? Elle perdrait l'essentiel de son attrait, en perdant sa personnalité. Tel paysage tire son intérêt de la brusque plongée du relief dans la mer, tel autre de l'à-pic des falaises, où d'immenses étendues plates dont le rivage est une fin. L'intérêt de la Côte Languedocienne est dans cet étroit lido de sable enserré par la mer et les étangs.

Supprimer les étangs serait porter un rude coup au tourisme pour lequel de gros efforts financiers ont été consentis. Que l'on se représente une station comme la GRANDE MOTTE non dans le cadre qui est le sien aujourd'hui mais en bordure d'une plaine et l'on saisira immédiatement le bouleversement.

L'architecture même de la station bâtie sur la structure pyramidale perd dès lors son sens et sa symbolique.

Détruire les étangs ou les laisser être détruits porteraient préjudice à l'équilibre naturel de la région, au tourisme, à la pêche et à la conchyliculture, à la vie méditerranéenne, à l'homme.

La tendance actuelle conduit à la mort biologique des étangs dans un délai d'une vingtaine d'années, moins dans certains cas. La dégradation est telle que seules des mesures appropriées pourront ramener à une situation normale.

COMMENT S'EXPRIMENT LES NUISANCES ?

Jusqu'au XX^e Siècle, les nuisances étaient des phénomènes naturels et chroniques. L'auto-épuration parvenait à effectuer une neutralisation totale.

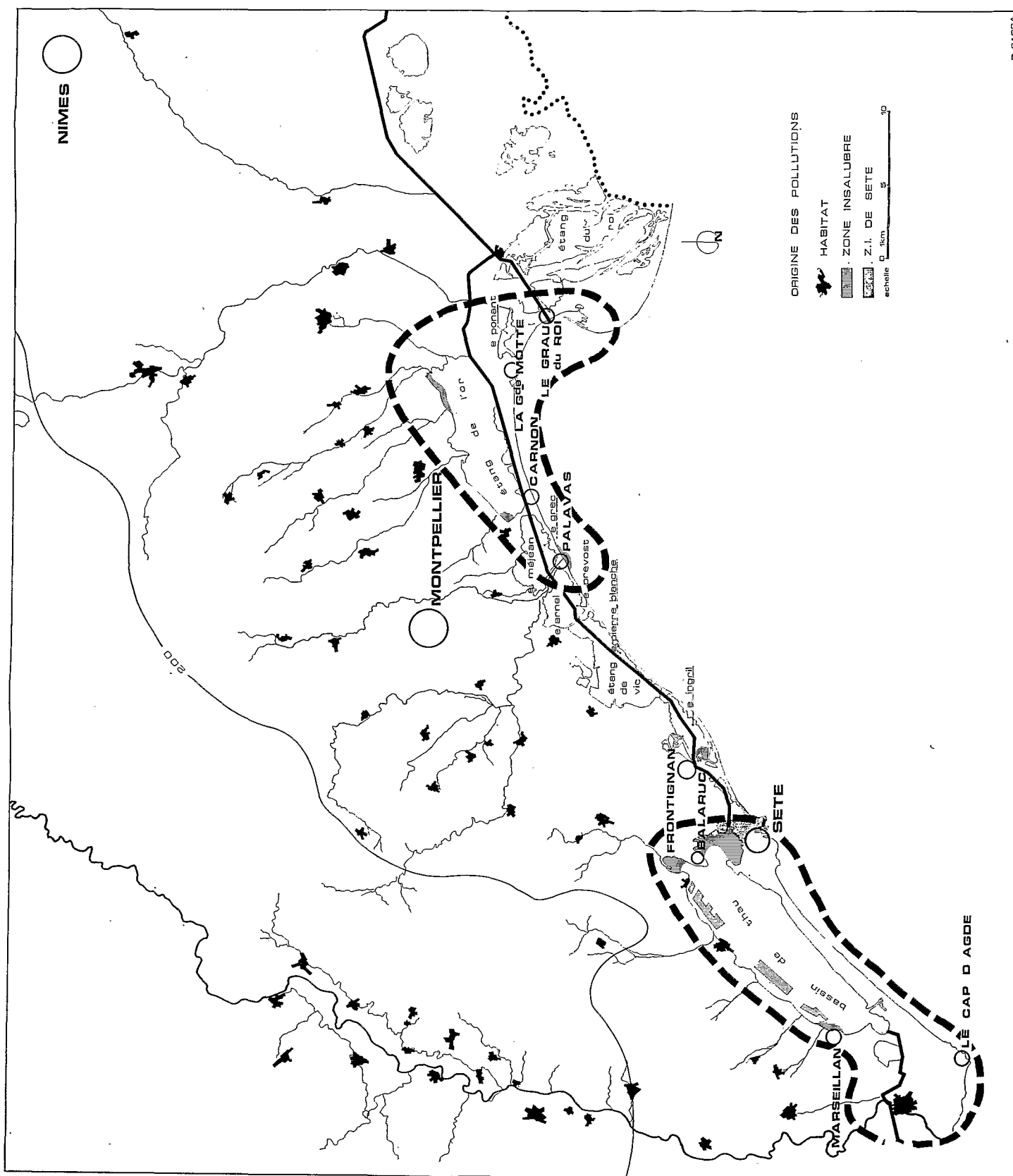
Les perturbations qui affectaient les étangs et qui leur étaient propres s'intégraient harmonieusement dans les cycles de la nature. Par effet solaire et grâce à l'action microbienne, les étangs et les cours d'eau « digéraient » ces faibles pollutions. Aujourd'hui la capacité d'auto-épuration est dangereusement dépassée. L'action des micro-organismes n'est plus suffisante pour combattre toutes les atteintes. L'équilibre biologique est devenu précaire.

L'occupation sans cesse grandissante de l'homme, l'introduction dans les étangs de substances et d'énergie nocives, relèguent au second plan, dans la prise en compte des nuisances exprimées tous les phénomènes d'origine naturelle. La présence de l'homme n'a malheureusement pas suscité un ordre fonctionnel créateur mais plutôt regressif. Nous verrons dans un premier temps, comment s'expriment les nuisances naturelles puis comment s'expriment les nuisances dues à l'homme.

Les nuisances naturelles s'expriment selon des mécanismes relativement simples, et que l'on classera en deux catégories :

- accumulation de substances,
- précipitation et lessivage des pentes.

(*) *grau* : (terme méditerranéen) chenal, à travers un cordon littoral qui fait communiquer un étang et la mer.



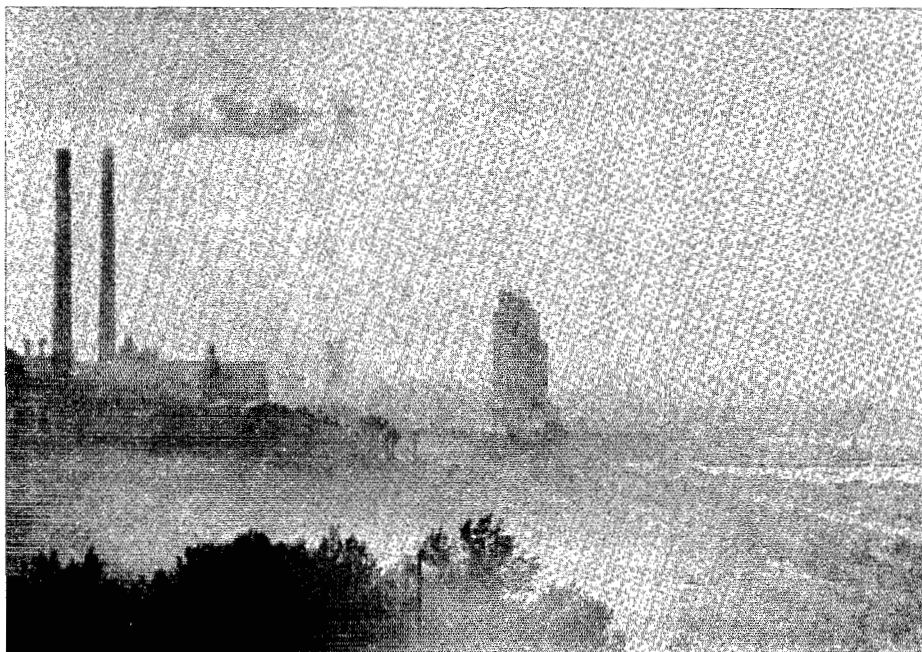
— L'accumulation massive de débris végétaux et animaux, dans les zones riveraines provoque une désoxygénation progressive de l'eau. La persistance dans les zones de faible profondeur de processus de fermentation entraîne un effet inhibiteur voire toxique sur la faune et la flore. Effet dû à la présence de certaines composantes biochimiques.

Qu'il s'agisse d'asphyxie ou d'empoisonnement, la biomasse animale est affectée par ces perturbations.

A remarquer que l'accumulation s'exprime davantage en période estivale (saison d'étiage) après les pluies du printemps qui ont entraîné l'élévation de la nappe et favorisé la prolifération des plantes aquatiques qui brutalement vont

se trouver à l'air libre et soumises au dessèchement.

Dans le cas particulier de l'Etang de THAU, le détrocage (triage des coquillages et rejet des animaux morts) accentue le phénomène d'accumulation : 200 à 600 tonnes de déchets sont en effet jetées dans l'étang par jour. Ce problème spécifique est important compte tenu



Paysage méditerranéen : les industries en bordure de l'étang de Thau

nu des masses rejetées et mérite une solution rapide et appropriée.

— Les précipitations sont à l'origine du lessivage des sols. Deux actions différentes se combinent. En premier lieu les précipitations en accroissant le débit des cours d'eau drainent toutes les substances jetées dans les lits, les déversent dans les étangs. Certaines substances dont l'origine est essentiellement urbaine, peuvent être facilement assimilables. Mais cette assimilation demande du temps. Parfois la qualité du matériau rejeté (matière plastique par exemple) empêche toute décomposition et toute assimilation. En second lieu, par le lessivage des sols et les infiltrations de toutes sortes, les eaux se chargent de produits de traitement agricole tels que les pesticides et les fongicides ou bien encore les insecticides.

Selon le cas la faune répondra différemment. Le drainage de substances favorisant la vie végétative entraînera un accroissement de la production d'algues et autres plantes aquatiques dans des proportions telles que leur décomposition désoxygène l'eau et condamnera à mort à plus ou moins longue échéance l'étang. Les pesticides et insecticides agissent directement sur la faune en la

détruisant et à plus long terme sur la flore qui disparaît lorsque la concentration toxique est trop forte.

Ainsi même dans les nuisances d'origines naturelles, l'homme agit par des actions de plus en plus violentes, il perturbe profondément les cycles naturels et biologiques.

Il oublie trop souvent qu'il fait partie d'un système écologique. Déprédateur redoutable, il transforme le milieu dans lequel il vit, plutôt que de s'y intégrer. Les richesses matérielles qu'il y crée ne présentent aucun intérêt si pour cette création, il faut violenter la nature ou la détruire.

Chaque homme sur terre a droit à ce qui est nécessaire à la vie : l'air, l'eau et un espace correspondant à ses besoins physiologiques et psychologiques. En revanche, les individus, les collectivités ont le devoir strict de ne pas gaspiller ce bien.

Les étangs connaissent des types de pollutions dues à l'homme, différentes selon l'étang considéré. On peut dégager trois types généraux :

- pollutions thermiques (rejets des eaux de refroidissement),
- pollutions chimiques (rejets industriels),
- pollutions bactériennes (rejets des effluents urbains).

• Les pollutions thermiques représentent une forme de pollution récente. Il s'agit en général du rejet d'eaux de refroidissement des industries. Les centrales électriques thermiques ou nucléaires en font un grand usage, comme les raffineries de pétrole.

Une élévation de température de 3 ou 4 degrés suffit à modifier l'équilibre écologique, en détruisant certaines espèces animales et végétales et en facilitant le développement de bactéries pathogènes.

L'Etang de l'INGRIL subit le rejet d'eaux de refroidissement provenant de

la raffinerie de pétrole installée à FRONTIGNAN. Ajoutons que les eaux de refroidissement en plus d'une élévation de température amènent dans les étangs des substances chimiques en dilution et nous amènent à analyser ce deuxième type de pollution.

• Les pollutions chimiques sont de loin les plus graves et sont au sommet de la hiérarchie des facteurs déprédateurs. Une fois présentes dans le milieu aquatique, leur destinée peut suivre deux voies :

— soit les substances chimiques sont biodégradables et dans ce cas ne présentent pas un grand danger si les masses rejetées restent tolérables,

— soit l'assimilation est impossible et, s'engage un processus d'empoisonnement.

La pollution chimique ne doit pas être considérée comme ayant une unique origine : l'industrie. Le lessivage des sols est pour les étangs languedociens un ennemi plus redoutable. La quasi totalité de la pollution chimique enregistrée est en effet due aux produits agricoles : engrais, herbicides, pesticides, etc...

Une grande toxicité détruit purement et simplement la faune et la flore. Mais, la présence de substances chimiques à des taux si faibles qu'il est presque impossible de les isoler, présente un réel danger à cause de la faculté des organismes vivants de concentrer ces substances. Le problème est crucial pour les coquillages. Les moules comme les huîtres filtrent plusieurs litres d'eau par jour. Ils assimilent les substances chimiques et les concentrent à des taux parfois mortels.

Un cas dramatique a été relevé au JAPON avec des rejets de mercure, des dizaines de personnes sont mortes pour avoir mangé des coquillages contaminés.

L'Etang de THAU produit des coquillages, c'est dire s'il convient de veiller à ce que les rejets chimiques ne soient pas nocifs.

• Les pollutions bactériennes : c'est le fait des rejets des effluents urbains. La pollution bactérienne est aussi grave et aussi dangereuse que la pollution chimique. Les maladies se transmettent, comme par exemples les hépatites virales.

La présence des étangs a été longtemps cause des solutions de facilité. A quoi bon en effet faire de grands et coûteux travaux d'assainissement, l'étang proche s'occupera des déchets. Ainsi les étangs sont devenus tout naturellement les égouts des villes et villages voisins, soit par déversement direct, soit par déversement dans les cours d'eau.

De toutes les pollutions, la microbienne est la plus difficile à neutraliser. Si la chimie permet de détruire les substances en dilution par précipitation ou autre méthode, les microbes et virus rejetés par les villes demandent des traitements plus complexes. La chimie n'en vient pas à bout non plus que le chlore que l'on ne peut utiliser que dans des proportions raisonnables. La pollution chimique tue les étangs, la pollution mi-

crobienne tue les étangs et contamine les hommes.

Des solutions appropriées aux différentes pollutions n'ont pas encore été appliquées. Devant une évidente dégradation seules ont été envisagées et réalisées l'ouverture ou le désensablement des graus.

Cette décision étant souvent envisagée comme la sauvegarde miracle, sans qu'aucune étude poussée ait prouvé le bien-fondé d'un pareil acte.

Dans l'étang de THAU, où la décision d'ouverture du Grau de PISSE-SOMME à la pointe occidentale du bassin connaît sa réalisation, la question d'utilité reste posée ?

L'ouverture du grau n'engagera-t-elle pas l'intensification des courants de pénétration, assurés par les canaux de desserte du port de SETE, par appel d'une seconde ouverture, et par conséquence, la diffusion générale des rejets industriels et urbains ?

Jusqu'à présent aucune étude d'ensemble n'a dégagé les problèmes d'écologie pure. Seules les études ponctuelles géographiquement et dans le temps permettent de dire que les étangs sont tous affectés : les Etangs de THAU et d'INGRIL sont actuellement les plus engagés sur le chemin de la mort biologique par les pollutions chimiques des industries voisines.

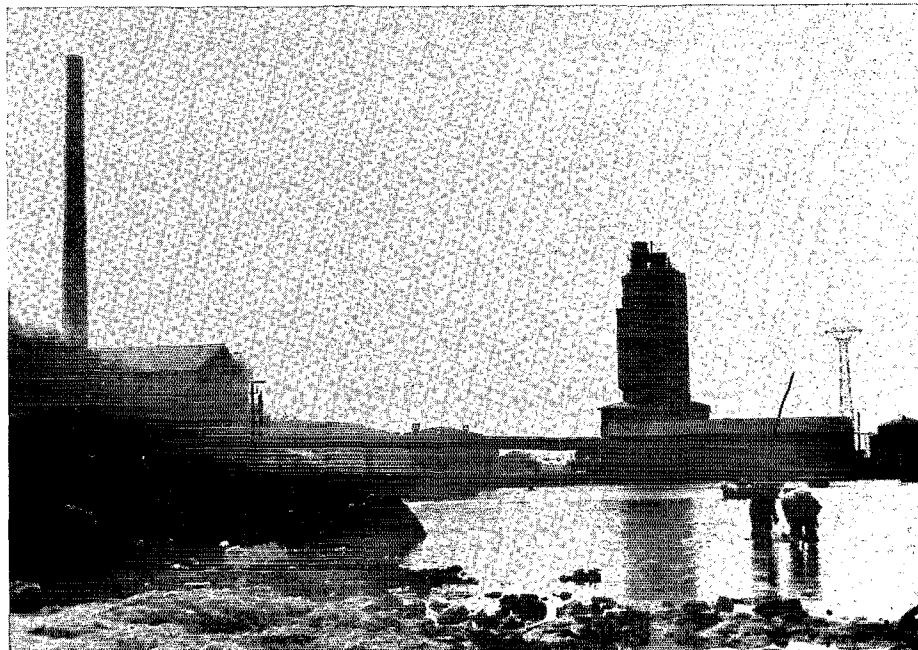
Malgré des règlements sévères de l'Institut des Pêches et les prélèvements scientifiques de mise en garde, la pollution chronique s'étend chaque jour, souvent aggravée par des « accidents » (déversement d'acide sulfurique ou phosphorique).

Les Etangs d'ARNEL et surtout celui du GREC enregistrent les pollutions urbaines qui aboutissent pour le second à une dévastation quasi irrémédiable par le rejet des effluents de PALAVAS LES FLOTS. Cette situation pouvant connaître une recrudescence avec l'arrivée des eaux résiduaires de l'agglomération montpelliéraine, dans l'Etang d'ARNEL, ce qui aurait pour conséquence néfaste la lente dégradation du site historique de l'Abbaye de MAGUELONNE. Seule la volonté de préservation du site de MAGUELONNE peut détourner la décision sur l'Etang de MEJEAN qui, avec les Etangs de VIC et de MAUGUIO connaissent une eutrophisation (*) avancée sans pour cela être dangereuse. Seul, de tous les étangs littoraux languedociens, le PREVOST apparaît comme biologiquement sain.

Prendre en compte tous les facteurs intervenants dans le devenir de la zone considérée est la première tâche de l'aménageur. Ensuite, il devra dégager, aidé en cela par les responsables, les options fondamentales servant de base au développement futur en veillant à ce qu'elles ne soient pas contradictoires entre elles. Enfin équilibrer avec harmonie toutes les tensions existantes.

Nous ne reviendrons pas sur le pourquoi de la sauvegarde des étangs littoraux déjà analysée précédemment. Le

(*) Eutrophisation : phénomène de prolifération en milieu aquatique d'algues et de plantes, qui aboutit après décomposition à la désoxygénation de l'eau.



Ramassage de jeunes moules...

principe de sauvegarde devient dès lors une des options fondamentales au même titre que l'essor industriel, l'extension urbaine, la poursuite de l'effort en matière touristique etc...

Rappelons la vive concurrence pour l'appropriation de l'espace, les diverses activités cherchant à en devenir maîtresses.

COMMENT DANS UN TEL CONTEXTE SAUVEGARDER LES ÉTANGS ?

Une politique globale est difficilement applicable. Chaque étang doit faire face à des attaques spécifiques, c'est donc au niveau local que doivent être entreprises les actions de protection.

Une idée fausse, laisse croire que, dépassé un seuil de pollution, un étang est irrémédiablement mort. Il n'en est rien. Certes, dépassé un certain taux de nocivité, variable selon le cas, toute vie biologique disparaît, faune comme flore se trouvent anéanties. Mais que soient supprimées les sources de nuisance, et la vie biologique reprend dans des délais parfois spectaculaires. Aucun étang littoral n'est condamné. Quel que soit le degré de dégradation des mesures appropriées permettent un renouveau. Là où la vie n'existe plus, la vie peut renaître à la condition de retrouver les facteurs nécessaires.

Avant de passer en revue chaque étang, afin de dégager des solutions appropriées, trois problèmes d'ordre général doivent être étudiés :

- le rejet des effluents urbains,
- le pour et le contre des rectifications de bords d'étangs,
- les conséquences de la mise au gabarit international du canal de SETE au RHONE.

— Le rejet des effluents urbains est actuellement réalisé de façons diverses : déversement direct dans l'étang, déver-

sement direct dans les graus, déversement après le passage par une station d'épuration, déversement dans les cours d'eau se jetant dans les étangs ou en relation avec eux.

Arrêter purement et simplement le rejet des effluents urbains n'apparaît pas comme la solution idéale. En effet, les rejets contiennent des masses nutritives considérables dont bénéficient la faune et la flore. Ce sont les microbes et certaines substances chimiques qui détruisent la vie de l'étang ; que soient éliminés ces microbes et ces substances chimiques et l'apport sera favorable, en particulier lorsqu'il y a un élevage conchylicole demandant une abondante nourriture.

Actuellement aucune solution ne prime sur les autres. Telle ville de 2 000 habitants peut déverser dans un étang sans traitement préalable et sans pour autant être nuisible. Telle autre ville de 2 000 habitants ne pourra pas se le permettre, soit à cause de l'exiguïté de l'étang, soit à cause de la proximité d'une autre ville.

Enfin, le problème est différent pour un village de 500 personnes et une agglomération de 200 000. Il convient de concevoir comme identiques un rejet direct dans l'étang et un rejet dans un cours d'eau, perenne ou non, se jetant dans l'étang. Les crues drainent tous les dépôts qui y sont faits. Rappelons que les cours d'eau français ont reçu d'après l'estimation faite en 1970 plus de 6 millions de tonnes de déchets divers, soit l'équivalent de 10 000 trains. Ce problème est général et grave.

Le rejet sans traitement n'est permis, sans entraîner de lourdes conséquences, que dans des conditions exceptionnelles. Il faut un volume d'eau suffisant, une bonne oxygénation et de la lumière. En général un traitement s'impose. Encore faut-il qu'il soit efficace. Traiter une eau usée pour en fin de compte laisser partir une eau microbienne et chargée en



Transformera-t-on les étangs en dépotoirs ?

substances chimiques nocives (chlore en particulier) ne sert à rien et parfois aggrave le mal.

La station d'épuration, trop souvent inadaptée par la taille ou par le procédé de traitement employé est une manière de calmer la conscience des édiles et responsables sans résoudre grand chose. Il est à cet égard significatif d'observer des villes ou villages de vacances.

Les stations d'épuration sont calculées pour la population permanente sans tenir compte de l'apport saisonnier. Ainsi des villes de 3 000 habitants permanents équipées pour ce nombre accueillent jusqu'à 15 000 personnes l'été et pour lesquelles rien n'est prévu.

En fait, il n'existe pas une vraie politique d'assainissement reposant sur des études sérieuses et globales. De même envisage-t-on l'établissement d'étangs de stabilisation, mais a-t-on analysé les répercussions sur la faune et la flore ? Sait-on quelle capacité d'eau usée est à même d'être traitée ? Toute application prématurée constitue un réel danger.

— Pour des besoins d'aménagement et pour lutter contre les moustiques, des travaux ont été entrepris modifiant les bords des étangs en comblant certaines zones, en creusant ailleurs. Cette méthode efficace pour limiter la prolifération des moustiques en empêchant leur nidification ne modifie guère la vie de l'étang. Par contre la suppression de certains espaces marécageux, en arrêtant le développement d'une myriade d'insectes entraîne la disparition ou le déplacement vers d'autres lieux de plusieurs espèces d'oiseaux. On crée ainsi une cassure dans le rythme et le cycle de la vie animale.

L'aménagement des rives n'apporte pas de remèdes aux étangs. Par contre l'utilisation abusive de ces mêmes rives comme décharge est condamnable. Ces souillures sont hélas trop fréquentes et témoignent du lamentable gaspillage d'un patrimoine précieux. De telles pratiques sont à proscrire.

— Le Canal du RHONE à SETE traverse la majorité des étangs. Malgré les berges, le canal met en communication les divers étangs et des cours d'eau comme la VISTRE, le VIDOURLE, le LEZ... Or, ces cours d'eau sont fortement pollués. Le canal facilite la pollution des étangs. Par exemple les eaux souillées de l'étang d'INGRIL où se rejettent les eaux usées de FRONTIGNAN et les eaux industrielles de la raffinerie voisine, sont drainées par le canal et rejetées dans l'étang de THAU.

La mise au gabarit international en augmentant la section du canal va accroître le volume des échanges. La conséquence immédiate est une pollution plus importante. Cependant deux cas peuvent être rapidement analysés :

- Mise au gabarit international du canal avec maintien des berges.
- Mise au gabarit international en utilisant la technique du chenal sans berges.

Le premier cas limitera les effets de l'extension des zones polluées. Le deuxième cas est sans contexte le plus inadapté car il unifiera des étangs dont l'état biologique est très différent, par exemple l'étang du GREC très atteint et l'étang de MEJEAN qui l'est moins.

Le maintien des berges est la solution la plus appropriée pour la traversée des étangs.

De toute façon, une réglementation stricte doit être appliquée. Surtout éviter le dessoutage des péniches pétrolières. Le rejet d'importantes quantités de produits pétroliers auraient tôt fait d'anéantir toute vie animale et végétale. Il faut éviter de transformer le canal en égoût à ciel ouvert.

Tous les étangs méritent d'être sauvegardés, mais des urgences se font clairement sentir.

— L'étang de THAU mérite une attention particulière. Depuis 1908, cet étang est le premier établissement d'élevage et de stabulation des coquillages de la région Languedoc-Roussillon. Depuis 1966, après l'application d'un plan de remembrement et d'accroissement des installations, la surface des concessions atteint 352 ha. En 1971, le tonnage récolté a été de : 830 tonnes d'huîtres, 8 360 tonnes de moules. soit un rapport évalué à 19 millions de francs.

A la fin du plan de réorganisation c'est un tonnage de 15 000 tonnes qui peut être espéré soit un rapport de 36 millions de francs.

Au facteur économique intéressant, s'ajoute le facteur humain. 4 000 personnes vivent de l'étang de THAU.

Deux types de pollution sévissent : la pollution bactériologique et la pollution chimique.

L'une et l'autre sont néfastes aux coquillages car ils absorbent les bactéries et concentrent jusqu'à des degrés qui peuvent être mortels les substances chimiques.

Pour éviter les pollutions bactériologiques dont l'origine est le rejet des effluents urbains, ceux-ci doivent être

traités comme il convient ou mieux un collecteur périphériques récolterait et les effluents urbains et les eaux de lessivage trop fortement chargées de pesticides et herbicides.

Contre la pollution chimique dont l'origine outre le lessivage des sols traités aux engrais et autres produits, est liée aux industries implantées sur le bord Est, seule une réglementation stricte et le respect absolu de cette réglementation par les industriels permettra d'éviter la perte d'une richesse évidente et d'un site touristique. Car les coquillages morts, la faune et la flore disparues, l'étang souillé, le tourisme n'aura plus de raison d'être. Rappelons-le, l'étang de THAU nécessite des actions rapides et importantes pour ne pas mourir.

— L'étang de MAUGUIO n'est pas menacé actuellement par la pollution d'origine industrielle, mais son bassin versant est vaste et par conséquent l'étang reçoit effluents urbains et produits chimiques utilisés en agriculture par lessivage des sols.

L'étang de MAUGUIO est un élément structurant fondamental de l'occupation spatiale et en tant que tel, doit être conservé dans son intégralité.

— L'étang d'INGRIL, divisé en deux par la départementale 129 E est très attaqué. La partie Ouest est condamnée, elle sera remblayée et transformée en zone industrielle. Un sort identique est à éviter à la partie Est, mais les pressions sont fortes pour étendre l'espace industriel. Il faut rappeler que la coexistence industrie sur l'étang remblayé et tourisme à FRONTIGNAN-Plage est incompatible. Un choix s'impose, conserver ce secteur comme un secteur touristique de deuxième ordre apparaît comme la meilleure des solutions.

— L'étang de VIC est sain, il peut être englobé dans une zone de « décompression » qui comprendrait la GARDIOLE et l'étang. Zone de décompression souhaitable entre deux zones urbaines : SETE - FRONTIGNAN et MONTPELLIER.

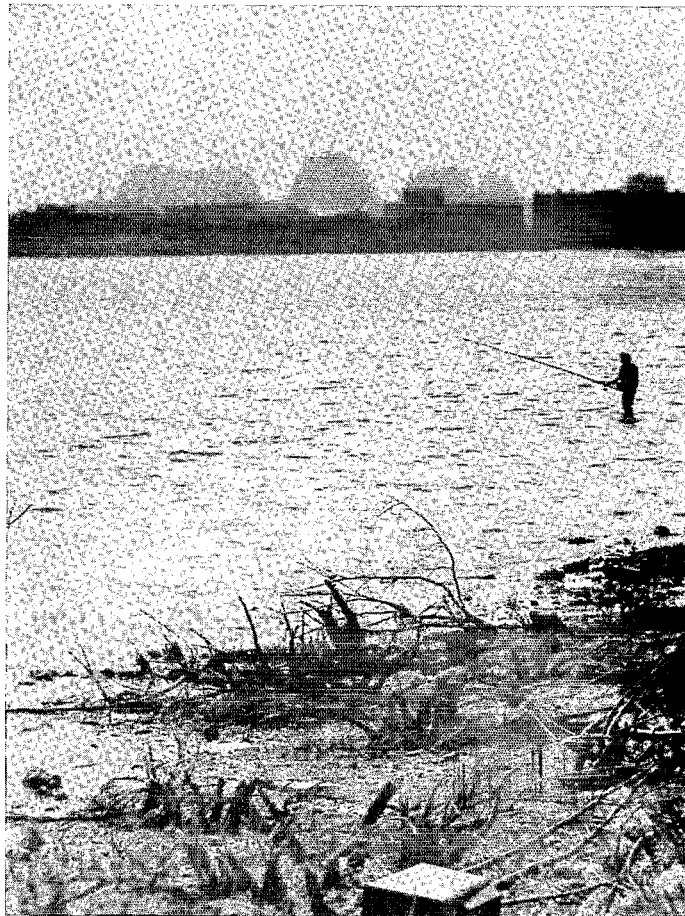
— Les étangs d'ARNEL et de MEJEAN ont un avenir lié aux techniques employées pour la décantation des eaux usées de MONTPELLIER. Le choix entre l'ARNEL et le MEJEAN n'est pas encore fait et il est difficile en l'absence d'études sérieuses de se prononcer.

Protéger les étangs ne veut pas dire qu'il faille se limiter aux masses aquatiques. L'étang a besoin d'un environnement. Laisser se développer dans l'anarchie l'extension urbaine. Laisser les villas, les résidences secondaires, les immeubles, les usines s'implanter le long des bordures d'étangs et transformer ceux-ci en mares urbaines c'est également les condamner.

A une protection écologique, doit parallèlement s'instaurer une protection urbanistique. L'habitat doit être harmonieusement disposé, les voies de communication ne doivent pas encercler les étangs et les couper du reste. Il faut intégrer, dans les schémas d'occupation de l'espace, les étangs comme des éléments



Les parcs à huîtres : une richesse en danger



L'environnement de la Grande Motte

essentiels et structurants. Ils ont un rôle à jouer au même titre que les centres urbains ou les zones d'activités.

Et ailleurs les recherches en cours sur l'aquaculture ne risquent-elles pas de transformer profondément l'économie des étangs, en en faisant des sources de richesses et de travail ?



Claude Verdier : Arbre brûlé